



Le don d'organes et de tissus parlons-en



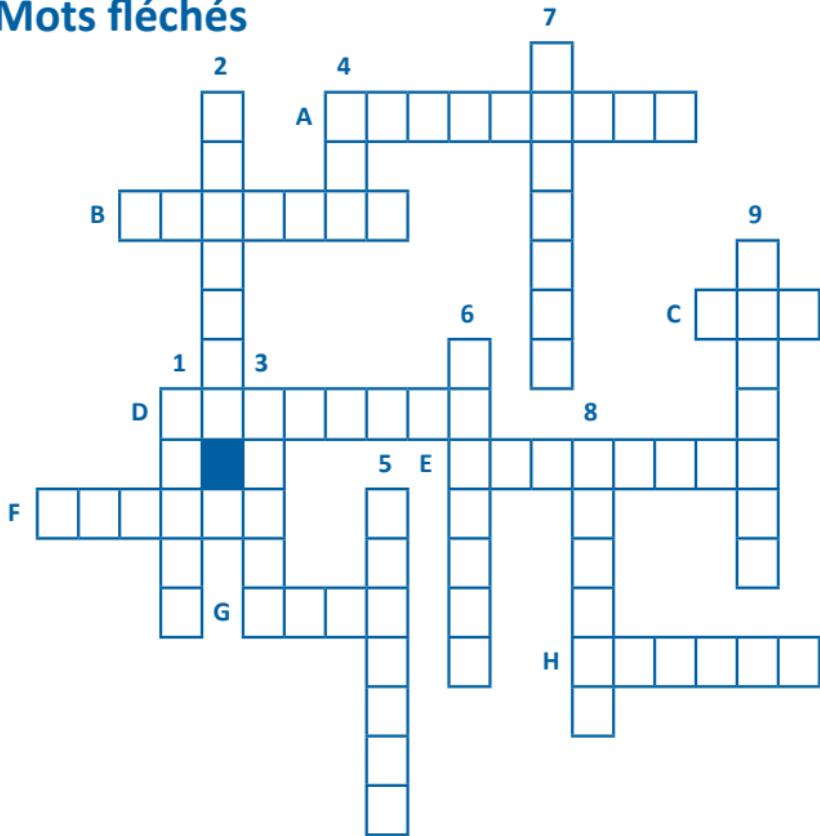
Jeune, âgé, malade ou en bonne santé
on est tous donneur potentiel

Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus
05 59 44 39 65 coordination.hosp@ch-cotebasque.fr

Quiz

- 1 Si j'ai plus de 80 ans, je ne pourrai pas donner mes organes. vrai faux
- 2 Si je ne suis pas inscrit sur le registre national des refus, je suis automatiquement donneur. vrai faux
- 3 Je peux choisir les organes que je donnerai. vrai faux
- 4 La famille du donneur peut contacter les personnes greffées. vrai faux
- 5 Les organes et les tissus peuvent être prélevés chez toutes les personnes qui décèdent à l'Hôpital. vrai faux
- 6 Le corps ne peut pas être restitué à la famille après un don d'organes. vrai faux
- 7 En cas de prélèvement de cornée après ma mort, mon visage gardera son aspect. vrai faux

Mots fléchés



Horizontal : **A** : Conduits dans lesquels circule le sang dans l'organisme - **B** : Parents et/ou amis intimes. **C** : Action de céder quelque chose que l'on possède. **D** : Malade qui a fait l'objet d'une greffe. **E** : Qu'on donne/qu'on reçoit sans payer. **F** : Opération chirurgicale consistant à remplacer un organe malade par un organe sain. **G** : Organe qui permet d'éliminer les toxines contenues dans le sang par filtration. Il sécrète l'urine et possède un rôle régulateur. **H** : Dont on doit s'occuper sans retard. **Vertical :** **1** : Action consistant à rejeter ce qui a été demandé. **2** : L'auteur en reste inconnu. **3** : Organe central de l'appareil circulatoire. **4** : Opposé de mort. **5** : Personne qui donne. **6** : Parties du corps d'un être vivant nettement délimitées et exerçant des fonctions particulières. **7** : Sentiment qui porte à accorder à qqn de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît. **8** : Ensemble fonctionnel (concourant à la même fonction) de cellules semblables et de même origine. **9** : Fines membranes transparentes des yeux.

Infos/don



+ de 20 000 personnes
sont actuellement en attente de greffe



**1 donneur
sauve en moyenne
3 vies**

**Greffé
d'organe =
retour à une
vie normale**



Réponses

- QUIZ 1. FAUX** : Jeune ou âgé, il n'existe pas de contre-indication de principe au don. **2. VRAI**
- QUIZ 2. FAUX** : Selon la loi du 16/08/2016, toute personne est présumée donneuse sauf si elle est inscrite sur le registre national des refus (RNR), ou si elle s'y était opposée de son vivant. **3 VRAI**
- QUIZ 3. FAUX** : Il est possible de ne donner que certains organes ou tissus. Je peux le notifier sur le registre national des refus ou le signaler à mes proches. **4 FAUX** : Le don d'organes est anonyme et gratuit
- QUIZ 4. FAUX** : Le don d'organes n'est possible que dans certains cas de décès. Il faut que le décès soit dû à une mort cérébrale (cela concerne 1 à 3 % des décès). **6 FAUX** : Après le prélèvement d'organes effectué au bloc opératoire dans des conditions chirurgicales, le corps, dans son intégrité physique est rendu à la famille qui pourra organiser les obsèques selon ses souhaits. Aucune clé carénée n'est apparue. **7 VRAI** : Seule une fine membrane d'1 cm de diamètre est nécessaire. L'œil, resté en place, est recouvert d'une corneé artificielle sous les paupières. Ce geste permettra à un patient de recouvrer une vue normale.